

Questionner mon projet et élaborer une stratégie de développement (plaine)

Objectifs de la formation

Définir une stratégie de développement et un plan d'action adapté à l'évolution des résultats et du contexte pour améliorer les qualités de travail et de vie des producteurs et pérenniser l'entreprise.

Enjeux

Cette formation s'insère dans un parcours, elle questionne le projet pendant les premières années d'installation. Ces premières années de vie de l'entreprise nécessitent en effet des réorientations en terme de choix de production, de commercialisation, choix des investissements à réaliser... Les agriculteurs n'ont généralement pas eu le temps de prendre du recul sur la réalisation de leur projet, ce qui peut induire des erreurs d'orientation. Ainsi de nombreux agriculteurs nous ont sollicités pour acquérir une méthodologie leur permettant de faire le point sur l'activité, ses atouts et ses faiblesses en vue de définir un projet leur permettant d'améliorer leur qualité de travail et de vie, de construire une stratégie de développement cohérente avec la situation de l'exploitation et le contexte. La pérennité de ces entreprises dépend en effet de la cohérence des choix à réaliser.

Pré-requis

- Agriculteurs récemment installés, accompagnés par Terres Vivantes dans le cadre de leur installation - pour les nouveaux, avoir suivi la formation apprendre à saisir sur tableur, en décembre 2017

Déroulé

JOUR 1 :

Être capable de clarifier la situation professionnelle vécue et les attentes.

Être capable de repérer les forces et faiblesses de ses produits en lien avec l'évolution du contexte commercial

JOUR 2 :

Être capable de repérer les forces et faiblesses de l'entreprise en termes de capacité d'investissement et de financement

Savoir re clarifier la situation et identifier les besoins

Savoir prendre du recul sur l'ensemble des éléments analysés au regard de la problématique soulevée

JOUR 3 :

Être capable de redéfinir les projets

Être capable de construire plusieurs scénarios et plan d'action

Bilan de la formation

Dates, lieux et intervenants

09 janv 2018

09:00 - 17:00 (7hrs)

Antenne CFPPA. Distriport. Le Boulou (à côté de la poste)
66160 Le Boulou

Deux formatrices : Anaïs Morin et/ou Noémie Bouthier
- Anaïs MORIN, ingénieur agronome (TV) accompagnatrice formatrice depuis 2012
- Noémie BOUTHIER (TV) accompagnatrice à la création d'activité agricole, formatrice en gestion d'entreprise agricole depuis 2008

23 janv 2018

09:00 - 17:00 (7hrs)

Antenne CFPPA.
66160 Le Boulou

06 févr 2018

09:00 - 17:00 (7hrs)

Antenne CFPPA.
66160 Le Boulou

Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Formation prise en charge par VIVEA

Merci de :

- vous assurer d'être à jour de vos cotisations VIVEA auprès de la MSA

- ou de vous munir de l'attestation délivrée par le point info installation le cas échéant

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 21/12/2017

Tarifs

24€. Eligibilité Vivea exigée.

Consommation de votre enveloppe

Vivea : 882€

Plus de renseignements

Noémie BOUTHIER, responsable de stage

terres.vivantes.66@gmail.com

Terres Vivantes

Bureau Montagne Élevage Maison des entreprises

66 500 Prades

tel: 04 68 96 61 84/06 49 99 07 88 fax

04 68 96 29 60

<http://www.terresvivantes.org>

N° d'organisme de formation :

91340637024

repas tiré du sac, apporter ordinateur